

Catégorie  
Voiture  
de tourisme

Marque  
**NASH**

Désignation du type / Signe de reconnaissance.  
5514-1 RAMBLER  
Super "Suburban"

Ordre de type  
N° 1578

Moyens de reconnaissance du type Désign. "5514-1" s/auvent, s/plaquette constructeur  
N° de châssis frappé A droite, sous le capot, s/partie sup. auvent s/plaq.construct. (Serial Numb.....)  
N° de moteur frappé A droite, à l'avant s/partie sup. du bloc-cylindres  
Constructeur du châssis AMERICAN MOTORS CORPORATION, MILWAUKEE (USA)  
Constructeur du moteur AMERICAN MOTORS CORPORATION, MILWAUKEE (USA)

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

**MOTEUR**

Marque et type NASH Rambler  
Genre En ligne, s.vertic.  
Carburant Benzine  
Nombre cyl. 6 Temps 4  
Allèg. 79,374 mm.  
Course 107,95 mm.  
CV-impôt 16,320  
Cylindres totale 3'204 cm<sup>3</sup>  
CV. frein 91 (SAE)  
Refroidissement Eau  
Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
Entraînement sur roues arrières  
1. Frein A pied : Hydraulique, à tambours, sur toutes les 4 roues.  
2. Frein A main : Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.  
3. Frein ---  
Frein de remorque ---  
Direction A gauche - A vis et rouleau  
Crochet de remorque ---  
Nombre de vit. avant 3  
Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 40 en prise dir. 130 km/h.

**CARROSSERIE**

Constructeur AMERICAN MOTORS CORPORATION  
Genre / Forme Limousine commerciale (Station Wagon)  
Nombre de portes 2 + 1 arr.  
Nombre de places ass. Total 5-6  
Avant 2-3 Milieu --- Arrière 3  
Nombre de places debout ---  
Four motos: Siège arrière ---  
Siège ---

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	640 kg.	610 kg.	1'250 kg.
Charge utile <u>occupants y compris</u>	kg.	kg.	450 kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	6.40 - 15	4 Ply	simples / MOULIN
Capacité de charge (par pneu 530 kg.)	1'060 kg.	1'060 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

1) Phares: Marques Diverses (Marques diverses)

Feux de position 2, sous les phares

Feux stop 2, combinés

Indicateurs de direction: Syn. 4, clignot. av. Lampe-tem. & ticker

Avertisseur 2, électriques (2 tons)

Syn. multi-couleurs Ampoules Bilux à cullier 1)

Feux rouges 2, combinés

Eclairage du N° de contr. 1, centre para-chocs arrière

Emplacement AV = Combinés av. Feux de position (bl.)  
AR = Combinés av. Feux rouges & stop (rouges)

Essuis-glace 2, à depression (av. pompe)

**DIMENSIONS**

Voie { avant 1'390 mm.  
arrière 1'350 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'870AR

Empatiement 1'880 mm.

Longueur hors-tout 2'570 mm.

Longueur hors-tout 4'530 mm.

Hauteur (non chargé) 1'550 mm.

Garde au sol 190 mm.

Porte à faux, arrière 1'200 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) --- mm.

Crochet de remorque (porta à faux) --- mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 10,20 mm.

Diamètre de braguage ext. droite 10,55 mm.

**Dim. Intérieures**

Longueur du pont de charge 1'570 mm.

Largeur du pont de charge 1'030/1'250 mm.

Hauteur intérieure 850 mm.

Hauteur du pont dep. le sol 710 mm.

Ridelles (hauteur) --- mm.

Porte à faux surface chargement 880 mm

**OBSERVATIONS**

\*) En outre, désign. "Rambler Super" latéralement sur les ailes - Exec. Station Wagon av. 2 portes later.

\*\*) S/demande: Av. surmultipliée. "Overdrive" sur 2ème et 3ème vit.

S/demande: Av. transmission "HYDRAMATIC" (Boîte c.v. mécanique av. commande automatique)

Mesure du bruit: à 7 m. latéralement Au régime max. d'utilisation (130 km/h) = 80 Phons MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RM)

1) Phares: Dispositifs avec ampoules Bilux à cullier de marques diverses montés en Suisse par l'importateur.

2) Orifice tuyau échappement: Ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

3) Dispositif de protection: Selon la nature des marchandises transportées, placer 1 miroir rétroviseur à droite et 1 dispositif de protection derrière le siège du conducteur.

Etat et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-type

ZURICH, le 20. 7. 1955